

## LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR EN NOUVELLE-CALEDONIE

**3 – CST CSP NC**

### Carte de séjour temporaire Mention « PROFESSION LIBERALE »

(articles L. 421- 5 du CESEDA)

**L'étranger doit se présenter personnellement et apporter les originaux et une copie des documents demandés. Les documents en langue étrangères doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.**

#### 1. DOCUMENTS PREMIERE DEMANDE ET RENOUELEMENT

- 1.1. Formulaire de « demande de titre de séjour »
- 1.2. Justificatif d'état civil et de nationalité :
  - Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée) ou à défaut, autres justificatifs ((attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
- 1.3. Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité
- 1.4. Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
  - Facture d'électricité ou eau ou téléphone fixe ou d'accès à internet ou bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ou impôt foncier
  - **Si hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
  - **Si hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile récent
- 1.5. Justificatif de couverture médicale à jour
- 1.6. 2 photographies d'identité récentes
- 1.7. Timbre fiscal à 3 000 FXPF
- 1.8. Justificatifs d'immatriculation de l'entreprise de moins de 3 mois :
  - Statuts, kbis et/ou RIDET
  - S'il s'agit d'une profession réglementée : autorisation d'exercice ou inscription à l'ordre concerné
- 1.9. Justificatifs des capacités de l'activité à procurer un niveau de ressources au moins équivalentes au SMG à temps plein
- 1.10. Si vous résidez en Nouvelle-Calédonie :
  - Déclaration sur l'honneur de non-condamnation ou de non faillite

#### 2. DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR PLURIANNUELLE

- 2.1. Pièces au point 1
- 2.2. Acte d'engagement à respecter les valeurs de la République signé et daté

#### **Obtenir des renseignements complémentaires :**

<http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers>

#### **Nous contacter :**

Tel : 23.03.29 (08h à 12h)

Email : [etrangers@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:etrangers@nouvelle-caledonie.gouv.fr)